



## Sites Natura 2000 « Haute Vallée de la Pique » ZSC

### « Haute Vallée d'Oô » ZSC

### « Vallée du Lis, de la Pique et d'Oô » ZPS

#### Compte-rendu du Comité de Pilotage du 05 mars 2021 en visioconférence

Etaient présents : Patrick LAGLEIZE, Vice-Président de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises ; Lionel PAYOT, responsable service Environnement ; Pauline ROCHOTTE, chargée de missions Natura 2000 ; Mathilde ESPINASSE, Chambre d'Agriculture 31 ; Françoise NOBLE, directrice de l'AREMIP ; Alexandre TERRADE, PETR Pays Comminges Pyrénées ; Alain D'HAENE, commune de Cazeaux-de-Larboust ; Jean-Paul BACQUE, commune de Cazeaux-de-Larboust ; Aurélie LAURENS, DDT 31 ; Cathie BOLEAT, CEN Occitanie ; Fanny GANDOLPHE, DDT 31 ; François PRUD'HOMME, CBNPMP ; Jean-Claude TINE, commune de Saint-Aventin ; Jean-Luc LOMON, CDVL31 / FFVL ; Jean-Pierre PICAUDE, FDAPPMA 31 ; Arnaud GAUJARD, Fédération des Chasseurs 31 ; Leslie SAINT-GENIEZ, Chambre d'Agriculture 31 ; Michel LERAY, commune de Bagnères-de-Luchon ; Thibaut PALLEC, ONF ; Régis MARTINET, SM Garonne Amont ; Thierry RENAUX, DDT 31 ; Xavier BASSERAS, Fédération Française des Clubs Alpains de Montagne ; Guillaume CASTAING, Nature Comminges.

Etaient excusés : Alain PUENTE, Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises ; Anne-Marie DEVELAY, DREAL Occitanie ; Alain FRECHOU, PETR Pays Comminges Pyrénées / SM Garonne Amont ; Alain CHAZAL, Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) ; Patrice RIVAL, Conseil Départemental 31 ; Gérard BRILLET, commune de Saint-Mamet ; Jean Pierre OUSTALET, GP Bovins de Oô.

- **Introduction :**

M. Patrick LAGLEIZE, Vice-Président de la CCPHG ouvre la séance par un hommage à Alain LADEVEZE, Président du COPIL et remercie les participants pour leur présence dans ces conditions bien particulières en visioconférence. Il rappelle que la préservation de la biodiversité, de l'environnement et des ressources naturelles est essentielle pour notre avenir à tous. Il remercie ensuite les Services de l'Etat pour la mise en place du dispositif Natura 2000 au niveau local et le financement de toutes ces actions depuis 2018. Depuis 3 ans, la CCPHG travaille en collaboration avec la Chambre d'Agriculture 31 pour assurer différents volets de l'animation du site Natura 2000 : contractualisation, suivis, animation de charte, veille aux incidences ou encore animations grand public. M. LAGLEIZE remercie la Chambre d'Agriculture 31 pour son travail et remercie également les personnes extérieures sur lesquelles nous nous sommes appuyés plus ponctuellement pour certaines actions comme le CEN Occitanie, l'AREMIP, Laurent BARAQUIN ou encore Grégory ODOMER.

Cette dernière période d'animation a été riche dans les actions conduites mais s'est aussi vue particulièrement perturbée par le décès d'Alain LADEVEZE, le départ d'Audrey GOMEZ, la COVID 19 et le confinement. Avec l'élection en juillet 2020 du nouvel exécutif à la CCPHG, une toute nouvelle organisation a été mise en place sous la direction d'Alain PUENTE, Président de la CCPHG.

M. LAGLEIZE donne ensuite la parole aux Services de l'Etat pour l'organisation des élections.

- **Appel à candidature pour les élections :**

Mme Aurélie LAURENS, de la DDT de Haute-Garonne, intervient pour procéder à l'appel à candidature de la structure porteuse de l'animation et du Président du COPIL. Elle rappelle les missions de la structure porteuse : suit et met en œuvre le DOCOB, prépare les réunions de COPIL et en assure le secrétariat, réalise l'animation et sollicite les financements nécessaires. Elle rappelle également les missions du Président de COPIL : préside et pilote le COPIL, accompagne la structure animatrice, porte la politique Natura 2000 sur le territoire. Enfin, elle précise que seuls le maire et le président des collectivités territoriales peuvent prendre part à ces votes.

Mme LAURENS passe ensuite la parole à Pauline ROCHOTTE, chargée de mission Natura 2000 à la CCPHG, pour introduire le bilan de ces 3 années d'animation sur les sites « Lis, Pique et Oô ».

- **Bilan de l'animation 2018 – 2021 :**

Mme ROCHOTTE débute sa présentation par un rappel du dispositif Natura 2000 : Directive Oiseaux et Directive Habitats, Faune, Flore ; objectifs ; contrats ; charte et évaluations d'incidences. En effet, entre les élections municipales de 2020 et le COPIL de 2020 qui n'a pas pu être organisé, ce rappel permet de clarifier le dispositif pour les nouveaux arrivants.

Elle présente ensuite les trois sites distincts, leurs habitats et espèces d'intérêt communautaire ainsi que les enjeux identifiés dans le DOCOB (*cf diaporama en annexe*). Elle passe la parole à Mathilde ESPINASSE de la Chambre d'Agriculture 31 pour le bilan de la contractualisation.

Un contrat ni-ni est en cours concernant la Tourbière de Campsaure. Suite aux travaux réalisés, des suivis écologiques ont été menés ainsi qu'une réunion avec le GP afin de présenter les résultats. Mme ESPINASSE passe la parole à Françoise NOBLE de l'AREMIP qui a été chargée de suivre ce contrat. Les travaux pour retenir l'eau de la tourbière ont montré une évolution positive avec un retour d'une humidité de surface. Toutefois, on observe encore un recouvrement par la Molinie.

En définitif, les travaux ont permis de stopper le phénomène de dégradation physique de la tourbière qui était enclenché mais la restauration de son fonctionnement optimal va prendre plus de temps. Mme NOBLE précise que toutes ces actions n'auraient pas pu être faites sans l'accord et la participation du GP.

Concernant les MAEC, Mathilde ESPINASSE indique qu'il y a 3 contrats engagés sur les sites. Ceux-ci seront réengagés pour 2021. Un rappel sur leurs engagements est fait chaque année aux agriculteurs.

Un contrat forestier à Saint-Mamet est en cours. Il s'agit d'un contrat îlot de sénescence visant la non-exploitation forestière sur 30 ans. Il n'y a rien à signaler de particulier sur ce contrat.

Concernant le bilan d'animation de la Charte Natura 2000, il y a eu très peu d'animation autour de cette charte. Ce point sera à développer pour la prochaine période d'animation car il y a eu deux demandes pour la signature d'une charte sur les sites.

Mme ESPINASSE enchaîne ensuite avec le bilan des suivis scientifiques. Elle propose tout d'abord de mettre en place un projet d'inventaires, en lien avec le DOCOB et en lien avec les Plans Nationaux d'Actions. Cela dans l'objectif d'améliorer les connaissances scientifiques, d'anticiper la préservation des sites et d'identifier le contour de futurs contrats.

Concernant le suivi de la Gentiane jaune, un groupe de travail a été constitué avec des acteurs tels que la CA31 ou le CBNPMP. Un travail interne a été débuté sur l'étude de la bibliographie et sur l'élaboration d'un plan de gestion pour les secteurs où cette espèce est présente. Le groupe de travail n'a pas encore pu se réunir à cause des mesures sanitaires. M. Jean-Luc LOMON, de la FFVL, s'étonne de ne pas avoir été contacté et souhaiterait être intégré à ce groupe de travail. M. Guillaume CASTAING souhaiterait également être convié aux futures réunions du groupe de travail. Mme ESPINASSE indique qu'ils seront tenus au courant des prochaines étapes et réunion. Elle précise que le travail en groupe n'en est pour le moment qu'au stade d'état des lieux.

Pauline ROCHOTTE présente ensuite le bilan du volet animation-sensibilisation-information. Elle précise que ces différentes actions ont été mises en œuvre sous l'impulsion d'Audrey GOMEZ. Différents publics ont été sensibilisés : enfance-jeunesse (ALSH), scolaires et grand public familial. Des thématiques très variées ont été abordées : sport et nature, écosystème forestier, montagne, zones humides, oiseaux... Un projet scolaire a notamment été réalisé en 2019 en collaboration avec le CEN Occitanie sur le Desman des Pyrénées. La sortie terrain et l'enquête sur le Desman s'est soldée par la rédaction d'un dépliant sur le Desman fait par les enfants (*cf diaporama en annexe*). Elle indique également l'organisation de deux conférences en 2019, l'une sur le Lagopède alpin et l'autre sur la Gentiane jaune. La CA31 était également présente pour une sensibilisation sur Natura 2000 lors du Luchon Aneto Trail des Pyrénées. Ce sont en tout 262 enfants et adultes sensibilisés depuis 2018 sur les sites « Lis, Pique et Oô ».

Mme ROCHOTTE précise ensuite que le bulletin d'information pour 2021 vient d'être finalisé et que les sites internet qui ne sont actuellement plus à jour devraient l'être au cours de cette année. Elle passe ensuite la parole à Mathilde ESPINASSE pour aborder les projets de contrats pour l'animation 2021.

- **Projet de contrats pour 2021 :**

Deux contrats sont en projets actuellement (*cf diaporama en annexe*) :

- un projet de contrat forestier, présenté par Thibaut PALLEC de l'ONF, sur la commune de Saint-Aventin dans le but de favoriser le développement du bois sénescant. Plusieurs parcelles compatibles avec cet objectif ont été identifiées. Les inventaires permettant d'identifier les enjeux (espèces et habitats d'intérêt communautaire) devraient débiter cette année. M. PALLEC rend hommage à son collègue Gilles AUFRERE de l'ONF qui a beaucoup œuvré sur ce territoire.

- un projet de contrat ni-ni en faveur des Galliformes de montagne, présenté par Arnaud GAUJARD de la Fédération des Chasseurs 31. L'objectif fixé par ce contrat serait la réouverture de landes subalpines de type rhodoraie afin de favoriser la présence des Galliformes de montagne. Ce projet a été monté en partenariat avec la FDC31. A l'heure actuelle, le secteur géographique a été ciblé (en fonction des enjeux environnementaux et agro-pastoraux), le diagnostic écologique a été réalisé, le contexte agricole a été identifié et il y a eu une 1ère prise de contact avec le GP du secteur. Les prochaines étapes à suivre seront l'identification du futur porteur de projet et son cadrage technique (calendrier, suivis, entretien post-contrat...).

- **Perspectives 2021 :**

Pauline ROCHOTTE finalise ensuite la présentation par les perspectives à venir sur les sites Natura 2000 pour l'année 2021 (*cf diaporama en annexe*). Elle précise que ces perspectives sont soumises à la

validation des membres du COPIL. Personne ne s'opposant à ce programme prévisionnel des actions 2021, celui-ci est validé.

Mme ROCHOTTE laisse la parole aux membres du COPIL s'ils souhaitent réagir ou poser des questions.

- **Remarques et questions diverses :**

- M. PALLEC signale de nombreuses coupes d'arbres sur le secteur d'Espingo dans le cadre de la pratique du bivouac (feu). Il est nécessaire de mettre en place des actions de sensibilisation/communication sur ce secteur : l'habitat de Pins à crochets de ce secteur est à préserver.

- M. LOMON de la FFVL indique qu'il a régulièrement nécessité de communiquer sur la présence d'une zone de sensibilité pour certaines espèces (Gypaète barbu et Vautour Percnoptère notamment). Il souhaiterait une sensibilisation plus accrue auprès des différents usagers de la montagne. Mme LAURENS de la DDT31 répond qu'un équilibre est à trouver entre l'information aux usagers et la protection des données sur les espèces sensibles. Tout le monde s'accorde à dire qu'il sera nécessaire de renforcer la signalétique et de trouver un moyen de communication adapté et suffisamment explicite concernant les zones interdites.

- M. Jean-Paul BACQUE souhaite faire part de son inquiétude quant à la densité de Cerfs présents dans les forêts et leur impact sur les habitats et de fait sur les autres espèces. Mme LAURENS de la DDT31 ainsi que M. Arnaud GAUJARD de la FDC31 précisent tous deux que les quotas de chasse pour le Cerf ont été augmentés de 30% dans le but d'accroître sa régulation. M. LAGLEIZE indique que cette problématique, bien que présente à plus large échelle, sera prise en compte et qu'une réflexion devra être menée.

- **Elections de la structure porteuse et du Président de COPIL :**

Mme LAURENS enchaîne ensuite avec l'élection de la structure porteuse et du Président de COPIL. Pour le renouvellement de la structure porteuse de l'animation, après appel à candidature, la CCPHG est la seule candidate. C'est à l'unanimité que la CCPHG est reconduite dans son statut de structure porteuse. Concernant l'élection du Président du COPIL seul M. Patrick LAGLEIZE se porte candidat. Il est également élu à l'unanimité Président du COPIL des sites Natura 2000 « Lis, Pique et Oô » (*cf compte-rendu des élections en annexe*).

Mme LAURENS, au nom de la DDT 31, félicite la CCPHG et Patrick LAGLEIZE pour cette nouvelle période d'animation.

M. LAGLEIZE indique que cette présidence reflète la volonté du territoire de s'engager dans la préservation de la biodiversité et de l'environnement d'autant plus que la démarche Natura 2000 en est à ce titre particulièrement intéressante notamment par son aptitude à concilier biodiversité et préoccupations économiques et sociales du territoire. Il précise qu'avec cette présidence, c'est toute une équipe qui s'engage sur cette animation.

Aucun autre point ne retenant l'assemblée, M. LAGLEIZE clôture le COPIL en remerciant les participants pour leur présence.